

# FICHE-PROJET N° 13

## PCDR LEUZE-EN-HAINAUT – REFERENCES DE PROJET

Référence projet	13	Version	2
Intitulé générique du projet	Cadre de vie et environnement	Date	Octobre 2012
Priorité	3	Subside DR envisagé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non

## INTITULE DU PROJET

# Réalisation d'une étude hydrologique

## A. CONTEXTE GENERAL

Leuze-en-Hainaut est une commune rurale moyennement étendue, dont le centre urbain polarise 9 villages de taille et population différentes, assez proches les uns des autres.

Hormis l'activité économique développée dans le parc industriel de Leuze, le dynamisme de l'entité est également impulsé par des exploitations agricoles importantes, développant une agriculture industrielle.

La majeure partie du territoire est vouée à l'agriculture, tandis qu'une faible part d'espaces boisés recouvre le village de Blicquy. On relève également une Watteringues entre Blicquy et Chapelle-à-Oie, témoin de la présence de milieux humides.

Au plan naturel, le territoire de Leuze-en-Hainaut est assez pauvre en éléments structurants, malgré la présence de deux parcs naturels jouxtant de part et d'autre l'entité (parc naturel du Pays des Collines et parc naturel des plaines de l'Escaut). Toutefois, la Dendre et ses affluents contribuent à façonner la topographie de l'entité.

Certains de ces cours d'eau sont sujets à débordement, créant de la sorte des champs d'inondation, la plupart en milieu rural. De plus, plusieurs captages d'eau sont exploités sur le territoire communal et il convient de les protéger.

Sur ce sujet environnemental, plusieurs villageois se sont dits préoccupés, non seulement par le faible intérêt des autorités pour cet état de fait, mais également au vu de la dégradation progressive du réseau hydrographique. A cet égard, certains citoyens (principalement à Thieulain et Willaupuis) ont aussi relevé le manque de moyens mis en œuvre pour lutter contre les écoulements, les coulées de boue et les risques d'inondation (Dendre à Chapelle-à-Wattines, rieu d'Hersaux en amont de Leuze))

Pour tenter d'apporter des solutions durables, certains ont évoqué la possibilité de créer une cellule environnementale au sein de la commune, notamment grâce à l'engagement d'un éco-conseiller (Cf. fiche-projet correspondante).

L'idée de réaliser une étude hydrologique fut également retenue, ce afin d'entamer une réflexion scientifique sérieuse à l'échelle du territoire entier.

Cette fiche-projet visera donc à la faisabilité d'une telle réflexion ayant pour objet la connaissance des actions à entamer pour limiter l'impact négatif des crues et ruissellements et optimiser une gestion efficiente du cycle de l'eau.

## B. DESCRIPTION DU PROJET

### 1. LE PROGRAMME

---

L'hydrologie est la science de la terre qui s'intéresse au cycle de l'eau, c'est-à-dire aux échanges entre l'atmosphère, la surface terrestre et son sous-sol.

L'hydrologie s'intéresse aussi aux mécanismes de formation des crues et à la réalisation de modèles mathématiques de simulation.

Ces modèles permettent de simuler les débits de la crue, les hauteurs d'eau et l'étendue des inondations afin d'estimer les dommages que pourrait subir la population tout au long du lit de la rivière.

Ils permettent également de tester la pertinence de projets d'aménagement hydrauliques contre les inondations.

Le projet porterait donc sur la réalisation d'une étude hydrologique réalisée par un bureau technique spécialisé dans cette question.

### 2. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITABLES

---

- Opérations de curage des cours d'eau,
- Entretien des berges des cours d'eau,
- Renforcement de la couverture végétale,
- Recommandations de bonnes pratiques agricoles en lien avec cette problématique,
- Entretien accru des avaloirs de la commune,
- Intégration de la commune au contrat de rivière de la Dendre,
- Constitution d'un service environnement au sein de la commune (Cf. fiche-projet n° 8),
- Elaboration d'un plan communal de développement de la nature (Cf. fiche-projet n° 17),
- Soustraire de la zone urbanisable les zones soumises au risque d'inondation par débordement.

## C. JUSTIFICATION DU PROJET

Un certain nombre de personnes soutient ce projet, ce pour plusieurs raisons :

- Il existe des risques d'inondations sur le territoire communal.
- La commune est dépourvue d'un plan de gestion de l'eau.
- Les habitants souhaitent mener des actions en faveur d'un meilleur environnement (voir grands objectifs de développement + fiche-projet PCDN).
- A l'échelle communale, les démarches liées à l'environnement peuvent être complexes en l'absence d'un appui scientifique.

### 1. ORIGINE DE LA DEMANDE

---

- CLDR,
- Groupe de travail « Environnement »

## 2. OBJECTIFS POURSUIVIS

---

- Prendre en considération et à part entière la problématique hydrologique,
- Mener une politique active en faveur d'une bonne gestion de l'eau,
- Limiter les risques d'inondations,
- Réguler l'urbanisation,
- Valoriser le cadre de vie.

## D. EVALUATION

### 1. EFFETS MULTIPLICATEURS

---

- Gestion intégrée du cycle de l'eau :
  - Infiltration, en lien avec les zones humides et les champs d'extensions de crues, mais également les Wateringues et les fossés bordant les arrières propices à l'infiltration,
  - Captages,
  - Transports et alimentation en eau alimentaire,
  - Rejet et traitement (solution alternative à la collecte et au traitement des eaux usées en milieu faiblement urbanisé – Cf. fiche-projet n° 5 portant sur l'aménagement d'une lagune de traitement des eaux usées)
- Gestion des risques de ruissellement des flux : la vocation intensive du territoire et la topographie amènent à constater des phénomènes d'érosion liés à un ruissellement trop important sur des terres. Ceci a pour conséquence des pertes de rendement agricole, mais aussi un risque pour les habitants pouvant se situer en aval.
- Amélioration des rendements agricoles par la limitation des pentes liées au phénomène érosif,
- Meilleure gestion urbanistique et paysagère par la reconstitution de bocages et ripisylves.

### 2. CREATION D'EMPLOIS ENVISAGEE

---

Néant. Notons que l'embauche d'un éco-conseiller pourrait être envisagée si la constitution d'un service environnement se concrétise (Cf. fiche-projet n° 8).

### 3. INDICATEURS DE RESULTATS

---

- Limitation des pertes agricoles suite aux inondations par ruissellement diffus,

### 4. INDICATEURS D'IMPACT

---

- Eau : maîtrise du cycle à l'échelle locale,
- Air/Climat : Prise en compte du facteur « risque »,
- Sol : Préserver la qualité des sols par une meilleure infiltration et limiter les risques vis-à-vis des biens et des ressources agricoles,
- Energie: Pas d'impact particulier.
- Déchets : Pas d'impact particulier.
- Cadre de vie : le projet, dans sa valorisation complète, contribuera à améliorer le cadre de vie.

- Mobilité et sécurité publique: Pas d'impact particulier

## 5. LE PROJET DANS LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ECONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENT
Faisabilité	Qualité de vie	Inondations
	Sécurité	Gestion intégrée du cycle de l'eau
		Entretien
		Urbanisation maîtrisée

## E. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

Cf. tableau récapitulatif